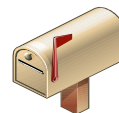


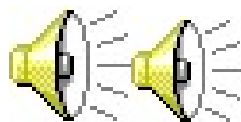
# Le BLI

## Bulletin Lycéen d'Information



27 novembre 2023 – 10 décembre 2023 N° 6

Le BLI est édité tous les 15 jours. Il est envoyé aux parents d'élèves via les plateformes ATRIUM-PRONOTE et il sera bientôt disponible au bas de la page d'accueil de notre site internet. Les anciens numéros seront consultables à la rubrique «Bulletin Lycéen d'Information». Pour transmettre une information par ce bulletin veuillez-vous adresser à M. Meynard, CPE.



### 1. DEUX ELEVES ECO-DELEGUES :

Nous recherchons deux élèves qui seront **éco-délégués**. Ils nous aideront à coordonner des projets orientés notamment vers le **développement durable**. Voir M. Meynard, le CPE. Merci.

### 2. MINI-STAGES AU LYCEE AU DEUXIEME TRIMESTRE POUR LES ELEVES DE 3 EME:

*De janvier à avril prochains* notre lycée proposera aux élèves de 3<sup>ème</sup> intéressés des collèges de la région des **mini-stages** d'une demi-journée destinés à les mettre au contact d'activités pratiques que nous proposons dans le cadre de nos formations (mécanique auto, carrosserie, installation froid, etc...). Ces stages, organisés par le DDFPT (chef des travaux, M. Lanciaux) sont destinés à aider les élèves *au cours du deuxième trimestre de 3<sup>ème</sup>* à élaborer leur **projet d'orientation** de façon pertinente (procédure AFFELNET). Les parents intéressés par ces mini-stages voudront bien s'adresser au collège de scolarisation de leur enfant, lequel, sur notre site, remplira le formulaire de demande de mini-stage.

### 3. RAPPEL : RECENSEMENT CITOYEN

Les filles et les garçons âgés de 16 ans ont l'obligation de **se faire recenser**, soit auprès de la mairie la plus proche de leur domicile, soit par internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Dans les deux cas ils doivent se munir d'une **pièce d'identité** et du **livret de famille**. Pour le recensement par internet il convient d'aller dans la rubrique « Recensement, JDC et service national ». ATT. : **l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire aux examens.**

### 4. RAPPEL : REMISE DES DIPLOMES, CAP et BAC PROFESSIONNEL

Les **élèves toujours scolarisés au lycée** qui ont obtenu un diplôme l'an dernier peuvent venir le récupérer sur les heures d'ouverture du lycée **auprès de la secrétaire de direction**. Les **anciens élèves** peuvent également venir les retirer. S'ils ne peuvent pas venir eux-mêmes les chercher ils devront mandater une personne qui sera munie d'une **procuracion officielle** et d'une **carte nationale d'identité**.

### 5. LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Les **jeunes et jeunes majeurs âgés de 15 à 25 ans**, ainsi que leurs familles rencontrant des **problèmes d'addiction** et présentant des pathologies associées (conduites à risques) peuvent être reçus et aidés à Arles. Leurs interlocuteurs peuvent être :

- le **Centre hospitalier Joseph Imbert** d'Arles (service des consultations en addictologie) : quartier Fourchon 13 637 Arles. Tel : 04 90 49 29 35. Accueil

du public un jeudi sur deux de 9h30 à 16h, sur rendez-vous. Un médecin addictologue, un psychologue et un infirmier vous y accueilleront.

- le **CSAPA Camargue** (« La Maison Jaune ») : 10 rue Jean Saler 13200 Arles. Tel : 04 90 93 46 50, [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org), contact mel : [csapa.arles@groupe-sos.org](mailto:csapa.arles@groupe-sos.org). Les personnes et les jeunes consommateurs confrontés à une addiction avec ou sans substance (jeux d'argent, cyberaddiction, réseaux sociaux) peuvent y être reçus tous les jours de la semaine, dont le mardi après-midi sur rendez-vous uniquement (appeler le secrétariat pour connaître les horaires d'accueil). Un assistant social, un éducateur spécialisé, un médecin addictologue, un psychiatre, un psychologue et un infirmier sont à votre service.

Par ailleurs Le service **Drogues-info-service.fr** répond sur toute la France à vos questionnements (appels anonymes et gratuits au 0 800 23 13 13, 7j/7 de 8h à 2h).

### 6. MAL-ETRE ET PREVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ LES ADOLESCENTS:

En cas de souffrance et/ou de fragilité psychologique il existe une possibilité d'accompagnement par l'équipe pluridisciplinaire du **CMPEA** (Centre Médico-Psychologique Enfants-Adolescents). Adresse : 4 bd Victor Hugo, Arles. Tel : 04 90 96 72 06.

Vous pouvez également faire appel à un accompagnement à la **Maison des Adolescents**, 1 rue Courte, Arles. Tel : 04 90 47 34 77.

Par ailleurs sachez que le numéro de téléphone **3114** vous met en contact avec la plateforme nationale de prévention du suicide (n° gratuit, 7j/7, 24h/24). Elle est destinée aux personnes en détresse et/ou qui ont des pensées suicidaires, ainsi qu'aux personnes qui veulent les aider. Des conseils et des ressources sont à votre disposition sur le site [www.3114.fr](http://www.3114.fr), que vous soyez concerné ou que cela concerne un de vos proches.

### 7. JEUNES EN DANGER, DIFFICULTES FAMILIALES, VIOLENCES :

La plateforme téléphonique **119** (gratuite, 24h/24, 7j/7) répond à vos demandes.

### 8. AIDE AU LYCEE :

Nous vous rappelons que Mme Receveur, assistante sociale, Mme Afkir, psychologue Education Nationale et Mme Hugon, infirmière, sont disponibles au lycée pour vous recevoir et vous accompagner si besoin.

### 9. RAPPEL : SALONS DE L'ETUDIANT SAMEDI 25 NOVEMBRE A AVIGNON

Au parc des Expositions. **Inscription gratuite obligatoire sur [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr) et via le QR code affiché dans le hall d'accueil.**